

Délibération  
du Conseil de Communauté

---

Extrait du registre des délibérations du  
Conseil de Communauté

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 55  
Membres absents : 23  
Procurations : 08

Séance du 18 décembre 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 18 du  
mois de décembre, à 18 h, le Conseil de  
Communauté, légalement convoqué, s'est  
réuni au Centre de Secours Principal des Trois  
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc  
Deichtmann, Président de Saint-Louis  
Agglomération

Date de convocation : 12/12/2024  
Date de transmission : 23/12/2024  
Date de mise en ligne : 24/12/2024

---

Présents :

Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BERNASCONE Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, M. DUBOULOZ-MONNET Fabrice, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. ADRIAN Daniel, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme CAZES Hélène, Mme DINTEN Françoise (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme HELGEN Sandrine (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. KAHRIC Franck, Mme KUNTZ Valérie, Mme LEFEBVRE Martine (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. JUCHS Bernard), M. SAVARY Nicolas, M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M. LITZLER Thierry), M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

## 21<sup>ème</sup> QUESTION

### Convention de partenariat pour le projet de théâtre « Expérience au cœur de l'écologie ! » de la compagnie Nord Théâtre (DELIBERATION n°2024-212)

En 2024, l'association « La Compagnie Nord Théâtre » installée à la Cité Danzas à Saint-Louis a animé un projet de création théâtrale sur l'écologie et le changement climatique « Expérience au cœur de l'écologie ! », ouvert aux habitants amateurs.

En 2025, la compagnie souhaite prolonger cette création en la diffusant dans d'autres communes de l'agglomération, notamment à Sierentz, avec un axe majeur orienté vers la jeunesse (11-17 ans). Les actions de ce projet se déclinent de la façon suivante, sur le thème du changement climatique et de l'écologie :

- Assurer plusieurs représentations de la création théâtrale « Expérience au cœur de l'écologie » dans différentes communes de l'agglomération ;
- Animer des ateliers débat, écriture et théâtre afin de donner des scènes dynamiques ouvrant à la réflexion et par la suite les jouer en public. Le moteur de l'atelier serait les initiatives portées par les participants ;
- Animer des ateliers photos et illustrations, donnant une exposition itinérante sur le thème ;
- Organiser des rencontres avec le groupe de l'atelier avec des spécialistes du CNRS de Strasbourg, des architectes, des associations, etc.

Pour mener à bien ce projet théâtral, il est proposé de conclure une convention de partenariat de 2 ans avec la compagnie Nord Théâtre, afin de définir notamment les modalités de la participation financière de Saint-Louis Agglomération sur les deux années 2024-2025.

A noter que ce projet s'intègre dans les orientations du PCAET adopté en décembre 2021 : « Communiquer, sensibiliser, informer sur les enjeux de la transition énergétique et écologique & Intégrer la société civile dans la démarche Climat-Air-Energie de la collectivité ».

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver les modalités de la convention de partenariat telle qu'annexée à la présente délibération ;
- de participer financièrement à la réalisation de ce projet en octroyant à l'association « La Compagnie Nord Théâtre » une subvention annuelle de 3 000 € pour 2024 puis 3 500€ en 2025 ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- d'inscrire au budget prévisionnel 2025 le montant de 3 500€.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 20 décembre 2024

Le Président

Jean-Marc DEICHTMANN

